

LES INTENTIONS EDUCATIVES

Les orientations de la ville

Le temps libre des enfants et des jeunes constitue un espace éducatif singulier, complémentaire de la vie familiale et de l'école.

Le service enfance jeunesse est un service municipal ouvert à tous les mineurs. Il propose un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, un accueil de loisirs sans hébergement pour les 3/17 ans. Au travers des différents groupes d'accueil : « les copains d'Abord » (3/ 6 ans, 6/11 ans) , « l'Ilot » (11/14 ans et 15/17 ans), il a pour mission principale le « développement progressif de l'autonomie ».

LE PROJET EDUCATIF de la Mairie, organisatrice du service, se décline en plusieurs objectifs :

- ✓ Encourager la vie collective, la socialisation et le respect
- ✓ Mettre à la disposition des mineurs des lieux reconnus, organisés et contrôlés
- ✓ Favoriser la communication et l'expression par le jeu
- ✓ Proposer des moments de détente, d'échange et de repos
- ✓ Faire découvrir aux différents publics des activités variées
- ✓ Favoriser l'ouverture vers le monde extérieur
- ✓ Faciliter et aider les transitions d'un groupe à l'autre (*passage dans le groupe supérieur*)

Il est donc indispensable de mettre l'accent sur :

- ✓ Mettre en avant les notions de respect des autres, tolérance, de solidarité et la prise en compte des rythmes de vie
- ✓ Encourager les sorties 'de découverte' (métiers, traitement des eaux et autre, artisanat, utilisation du bus, découverte de leur environnement proche et utilisation de celui-ci)
- ✓ La participation du plus grand nombre à l'organisation de projets et aux tâches de la vie quotidienne
- ✓ Le respect des règles de vie élaborées en commun, ou imposées par la réglementation
- ✓ L'apprentissage du respect du cadre de vie et la promotion de la qualité de l'environnement (*le tri des déchets, lutter contre le gaspillage, le recyclage, le développement durable, création d'un jardin ...*)
- ✓ Devenir citoyen : s'exprimer sur ces projets et ceux des autres, entendre des points de vue différents, agir pour que les idées débattues et choisies en commun se concrétisent (*avec les possibilités du public accueilli*)
- ✓ La mise en place de temps d'actions intergénérationnelles
- ✓ L'organisation d'actions de prévention (*l'alimentation, la santé, Internet, l'alcool, le tabac ...*)

Les principaux moyens pour atteindre ces objectifs sont :

- ✓ Des espaces adaptés aux différentes tranches d'âges et aux activités
- ✓ La pratique d'activités variées, la découverte de milieux naturels, humains, culturels
- ✓ Une vie quotidienne de qualité ; des rapports humains conviviaux
- ✓ Du matériel pour tous les projets d'animation et une équipe d'animation qualifiée
- ✓ Une coordination des actions et le travail en partenariat avec les acteurs locaux
- ✓ Les moyens matériels et financiers seront définis par le conseil municipal lors de l'élaboration de projets d'actions spécifiques en prenant en compte la pertinence du projet et les motivations de l'équipe d'animation.

L'existence des projets pédagogique (*périscolaire, mercredi, petites vacances et local jeunes*) et d'animation élaborés avant les séjours sont donc indispensables.